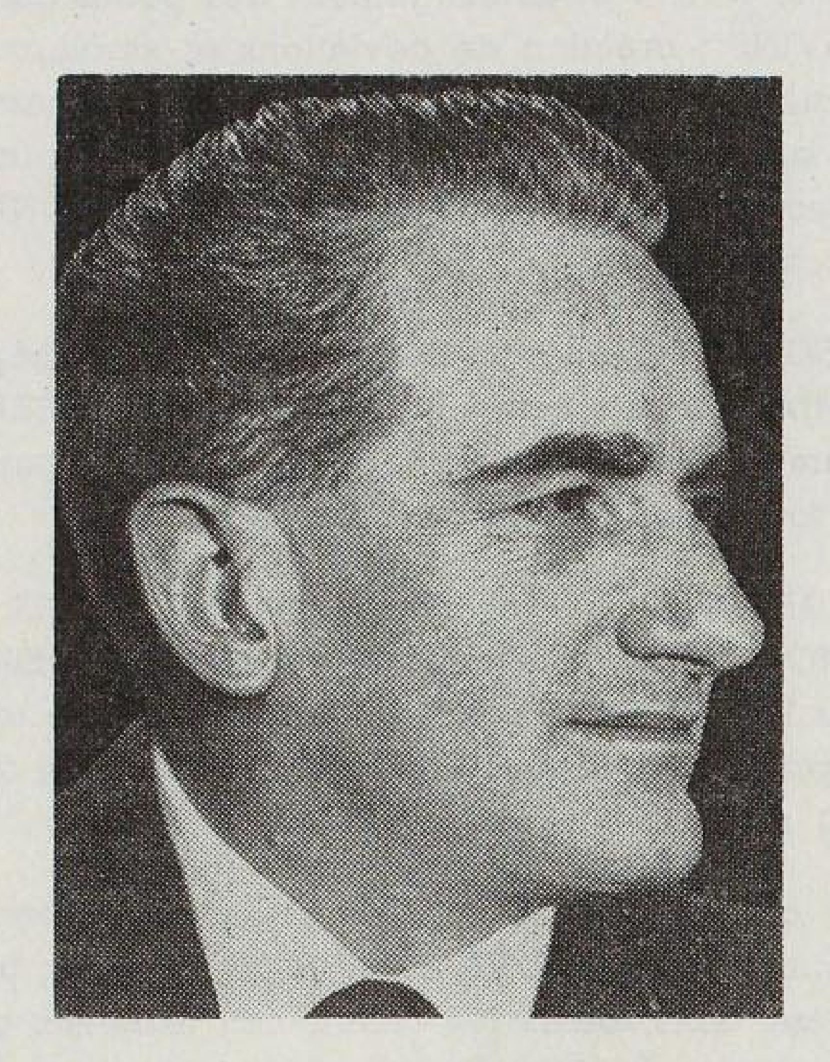
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - SEINE-ET-MARNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973



47 ans, père de 5 enfants,
Maire de Provins,
Conseiller Général de Bray-sur-Seine,
Elu député en 1958, 1962, 1967 et 1968

Alain PEYREFITTE

CANDIDAT D'UNION
DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Chères Electrices, chers Electeurs,

Pendant 14 années de travail acharné, je n'ai pas cessé, malgré d'absorbantes fonctions nationales (Ministre, Président d'une grande Commission parlementaire, Secrétaire Général de mon mouvement), de tenir des permanences, de rendre visite à toutes les communes, de défendre les intérêts de la circonscription, de résoudre les problèmes de chacun, *sans jamais demander à personne ses opinions politiques*. Bref, en étroite collaboration avec les élus cantonaux et municipaux, je me suis efforcé de mettre l'efficacité de la Ve République à votre service.

Les concurrents ne manquent pas pour le 4 Mars. C'est normal : nous sommes en République. Les candidats d'opposition ont beau jeu de critiquer. Si le pouvoir tombait entre leurs mains, croyez-vous qu'ils obtiendraient de meilleurs résultats que nous ?

Bien sûr, tout n'est pas parfait. *Il reste beaucoup à faire, bien des misères à soulager, bien des retards à rattraper, bien des besoins à satisfaire !*

Mais comment progresser, si ce n'est dans la continuité, dans la ténacité, pas à pas, sans chambardement ?

Je connais bien vos soucis : vous avez constaté que je pouvais y répondre. *Je m'engage* à nouveau à lutter pour :

1. - *UNE PROSPÉRITÉ CROISSANTE ET MIEUX PARTAGÉE :* forte augmentation du niveau de vie et des salaires, surtout les plus bas ; juste rémunération du travail des agriculteurs, des commerçants et des artisans ; défense de l'artisanat, du petit commerce indépendant, de l'exploitation agricole familiale ; retraite à 60 ans pour les hommes, y compris la retraite des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre, et à 55 ans pour les femmes ; augmentation du minimum-vieillesse et amélioration des conditions de vie des personnes âgées ; aide accrue aux familles ; meilleure répartition de l'impôt et allègement fiscal pour les revenus les plus faibles.

2. - *DES ACTIVITÉS NOUVELLES CRÉATRICES D'EMPLOIS :* implantation d'entreprises nouvelles dans les zones industrielles de MONTEREAU, BRAY-SUR-SEINE, PROVINS, NANGIS, FONTENAY-TRÉSIGNY ; implantation de petites industries et d'entreprises artisanales dans les communes rurales pour lutter contre leur dépeuplement ; création d'emplois nouveaux pour les femmes et pour les jeunes ; amélioration de la formation professionnelle.

3. - *UNE POLITIQUE DU LOGEMENT TOUJOURS PLUS SOCIALE :* développement des logements sociaux, des lotissements ruraux, de l'accession à la propriété, des pavillons individuels ; amélioration de l'habitat rural ; programmes de construction prioritaires pour les jeunes ménages et les personnes âgées ; amélioration des conditions de crédit ; augmentation de l'allocation-logement ; développement de l'équipement social (garderies, crèches).

4. - *DES ÉQUIPEMENTS MODERNES :* mise à 4 voies de la R.N. 4 et aménagement des points dangereux ; mise en service de la déviation de la R.N. 19 à PROVINS ; création de déviations et amélioration des routes ; achèvement de l'autoroute PARIS-REIMS et lancement de l'autoroute PARIS-TROYES (desservant MONTEREAU, DONNEMARIE et PROVINS) ; amélioration des moyens de communication transversaux (cars, trains) ; rectification du cours de la SEINE, curage des rûs, réfection des berges de la SEINE et de l'YONNE ; automatisation complète du téléphone et accélération des raccordements.

5. - *UNE MEILLEURE PROTECTION CONTRE L'ADVERSITÉ :* mise en service à PROVINS d'un hôpital moderne avec maternité et hospice; création de maisons de retraite, notamment à PROVINS et BRAY-S/SEINE; modernisation des centres hospitaliers ; aide accrue aux commerçants et artisans âgés et aux handicapés ; réservation d'emplois pour les handicapés ; simplification des formalités de l'assurance maladie.

6. - *DES CHANCES ÉGALES POUR TOUS LES JEUNES DEVANT LA VIE :* construction d'un C.E.S. 900 à MONTEREAU et de C.E.S. 600 à DONNEMARIE et FAREMOUTIERS ; meilleure répartition des effectifs scolaires ; création de classes maternelles et accueil de tous les enfants à partir de 2 ans ; gratuité totale des frais de la scolarité obligatoire (fournitures scolaires) ; prise en charge par l'Etat des frais de fonctionnement des C.E S. et C.E.G. ; amélioration et gratuité du ramassage scolaire.

7. - *DES LOISIRS ET PLUS DE CONFORT POUR TOUS :* création de stades, de terrains de sports, de foyers pour les jeunes et les personnes âgées, de piscines couvertes à PROVINS et à MONTEREAU ; amélioration du confort individuel ; réalisation de l'assainissement dans toutes les communes urbaines et la plupart des commnues rurales ; meilleure réception des programmes de télévision ; développement du tourisme, animation culturelle et artistique.

Chacun reconnaît que nous avons mis la France sur le chemin de la prospérité. Sans la prospérité, pas de progrès social. Toute cette prospérité serait compromise si les communistes prenaient le pouvoir - avec l'aide de leurs prisonniers socialistes. Notre économie serait rapidement collectivisée. Notre société libre serait soumise aux contrôles et aux contraintes.

Devant la crise, devant l'échec inévitable, devant la résistance des petits épargnants, des petits commerçants et artisans, des petits agriculteurs, le Parti communiste, fort de sa doctrine inflexible, de sa formidable organisation et de la C.G.T. essaierait de s'emparer de la totalité du pouvoir. Qui peut jurer qu'il n'y parviendrait pas ?

Ce risque mortel pour nos libertés, vous ne voudrez pas le prendre !

Pour déjouer les manœuvres d'un second tour, n'égarez pas votre voix !

NON à l'aventure !

NON aux apprentis sorciers !

NON aux candidats de division !

Votez pour la RÉPUBLIQUE, pour les libertés, pour les réformes, pour le progrès !

Alain PEYREFITTE

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Etienne PINTE

33 ans, père de 4 enfants
Licencié en Droit, Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques
mon collaborateur en Seine-et-Marne de 1961 à 1968
Chargé de mission au Commissariat Général au Tourisme

IMP. J. LARCHER - BRAY-SUR-SEINE